



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ambassade de France en Italie

Service de Coopération et d'Action Culturelle
(SCAC)

RECRUTEMENT DES RESIDENTS **Année Scolaire 2018-2019**

NOTICE EXPLICATIVE

COMMENT ENREGISTRER ET TRANSMETTRE UN DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE D'ENSEIGNANT OU PERSONNEL ADMINISTRATIF "RÉSIDENT" DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS EN ITALIE

LA PROCÉDURE INTERNET EN BREF :

I – CRÉATION DU DOSSIER

- ouvrir un compte sur la plateforme Internet de l'AEFE (étape 1)
- renseigner ce dossier en ligne (étape 2) à l'aide de la présente notice explicative
- clôturer ce dossier en ligne (étape 3)
Une fois votre dossier clôturé, contacter le SCAC pour toutes modifications via la messagerie de l'application de recrutement de l'AEFE.
- sélectionner un pays → saisir la fiche Italie (étape 4)

II – TRANSMISSION DEMATERIALISEE DU DOSSIER

- éditer le dossier et envoyer le dossier et les pièces justificatives **sous forme dématérialisée** avant le **3 février 2018** (étape 5 : voir procédure détaillée en page 2)

III – CHOIX DES POSTES

- postuler en ligne sur la plateforme AEFE avant le **3 février 2018** (étape 6)

La candidature à un poste de "résident" dans un établissement français relevant de l'AEFE en Italie **ne concerne que les agents titulaires de l'enseignement public** (les candidatures des agents stagiaires ou non titulaires ne sont pas recevables). Les candidats doivent avoir exercé au moins deux ans en tant que titulaire en France.

Par ailleurs, les enseignants exerçant dans un établissement du réseau AEFE sous le statut de résident doivent avoir terminé un premier contrat, soit trois années, pour pouvoir postuler dans un autre pays.

Les conditions particulières de recrutement et d'installation sont disponibles sur les sites internet des différents établissements scolaires en Italie :

Etablissement	Ville	Site internet
Lycée Chateaubriand Ecole Alexandre Dumas	Rome Naples	www.lycee-chateaubriand.eu
Lycée Stendhal	Milan	http://www.lsmi.it
Lycée Jean Giono	Turin	http://www.lyceegionoturin.it

ETAPE 5 - CONSTITUTION ET TRANSMISSION DU DOSSIER DEMATERIALISE :

La procédure de transmission des dossiers est totalement dématérialisée pour l'Italie, **aucun envoi par courrier ne doit être effectué.**

A – Constitution du dossier :

Le dossier se compose des éléments suivants :

- 1) fiche de candidature (à pré-remplir en ligne, à imprimer et à signer)
- 2) liste récapitulative des pièces justificatives à fournir (voir page 4),
à imprimer, compléter et signer
- 3) pièces justificatives

Tous ces éléments doivent être rassemblés dans **un seul fichier au format pdf de moins de 10 Mo** qui sera nommé de la manière suivante :

« NOM_Prénom_Discipline_Ville18.pdf »

NOM_Prénom : nom et prénom
Discipline : **PE** pour le 1^{er} degré ou préciser la discipline pour le 2nd degré
Ville : **RO** pour ROME, **MI** pour Milan, **TU** pour TURIN, **NA** pour Naples
En cas de candidatures multiples, indiquer le code correspondant à la ville souhaitée en priorité

18 : **18** correspond à l'année de la campagne de recrutement

Exemples de nom de fichier pour des candidatures à Rome :

«DUPONT_Marcel_PE_RO18.pdf »

« DUBOIS_Jeanne_anglais_RO18.pdf »

Le dossier numérisé doit être déposé **avant le 3 février 2018** sur l'espace en ligne accessible via le lien suivant <http://dossier.recrutement.institutfrancais.it>

B – Transmission du dossier numérisé

- cliquer sur le lien : <http://dossier.recrutement.institutfrancais.it>
- remplir le formulaire en ligne en précisant, dans le cas de candidatures simultanées, les nom et prénom du conjoint
- déposer le dossier numérisé

Un accusé de réception confirmant le bon déroulement de la procédure de dépôt de dossier sera transmis par mèl.

REMARQUES IMPORTANTES :

SEULS LES DOSSIERS TRANSMIS PAR VOIE DEMATERIALISEE SERONT EXAMINES.

AUCUN DOSSIER INCOMPLET OU ENVOYE APRES LE 3 FEVRIER 2018 NE SERA RETENU.

L'ENREGISTREMENT DES VŒUX EN LIGNE SUR LA PLATEFORME DE L'AEFE EST OBLIGATOIRE

(A DEFAUT, LE DOSSIER NE SERA PAS PRIS EN COMPTE).

CALENDRIER

DATE DE LIMITE DE DÉPÔT EN LIGNE DES DOSSIERS	03/02/2018 minuit
DATE DE CLÔTURE DE SAISIE DES VŒUX	03/02/2018 minuit
TRAITEMENT DES DOSSIERS : <ul style="list-style-type: none">- il pourra vous être demandé de produire des pièces supplémentaires pour complément d'information.- Un accusé de réception mentionnant le numéro de votre dossier vous sera adressé dès qu'il sera recevable.	Janvier-Février 2018
ÉTUDE ET CLASSEMENT DES DOSSIERS EN COMMISSION PARITAIRE	<i>Entre le 1^{er} et 6 mars 2018</i>
PROPOSITION DE POSTE par courriel à votre adresse mail de référence	A partir du 7 mars 2018

LISTE RECAPITULATIVE DES PIECES A FOURNIR

(document à compléter, signer et transmettre avec le dossier numérisé)

Nom :	Grade :	Discipline :
--------------	----------------	---------------------

TOUTES CES PIECES SONT A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR UN DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE DE RESIDENT 2017-2018

Veillez cocher les cases des pièces que vous avez jointes à votre dossier de candidature :

SCAC	Candidat
------	----------

- Fiche de candidature à un poste de résident dûment signée
- Liste récapitulative des pièces à fournir
- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation signée
- I-Prof onglet notation (note administrative, pédagogique et d'inspection)
- Copie du dernier arrêté de promotion (ou copie I-Prof)
- Copie de l'arrêté de titularisation (le cas échéant le plus ancien ou copie I-Prof)
- Copies des 2 derniers rapports d'inspection existants
- Copie de la dernière notation administrative
(sauf pour le personnel du 1er degré n'ayant jamais exercé à l'AEFE)
- Copie de la CNI et du livret de famille en cas de naissance ou mariage
(ou certificat de PACS)
- Candidat établi dans le pays (certificat de résidence de la mairie)
- Copie du contrat en cours (pour les agents relevant de l'AEFE)
- Justificatif de suivi de conjoint (si conjoint déjà établi dans le pays ou pouvant justifier d'une embauche dans le pays au plus tard à la date de rentrée scolaire)
Le cas échéant, justificatif de résidence prouvant que l'agent peut être recruté à la date de la rentrée scolaire (certificat de résidence de la mairie, contrat du conjoint, contrat de bail) et tous les éléments complémentaires demandés par l'établissement (copies de diplômes, attestations, etc.)

ainsi que tout document justifiant de compétences particulières validées par une habilitation ou une certification (informatique, langue, théâtre, activités péri éducatives, conduites de projets...)

Fait à le.....

Signature du candidat
(obligatoire)

